

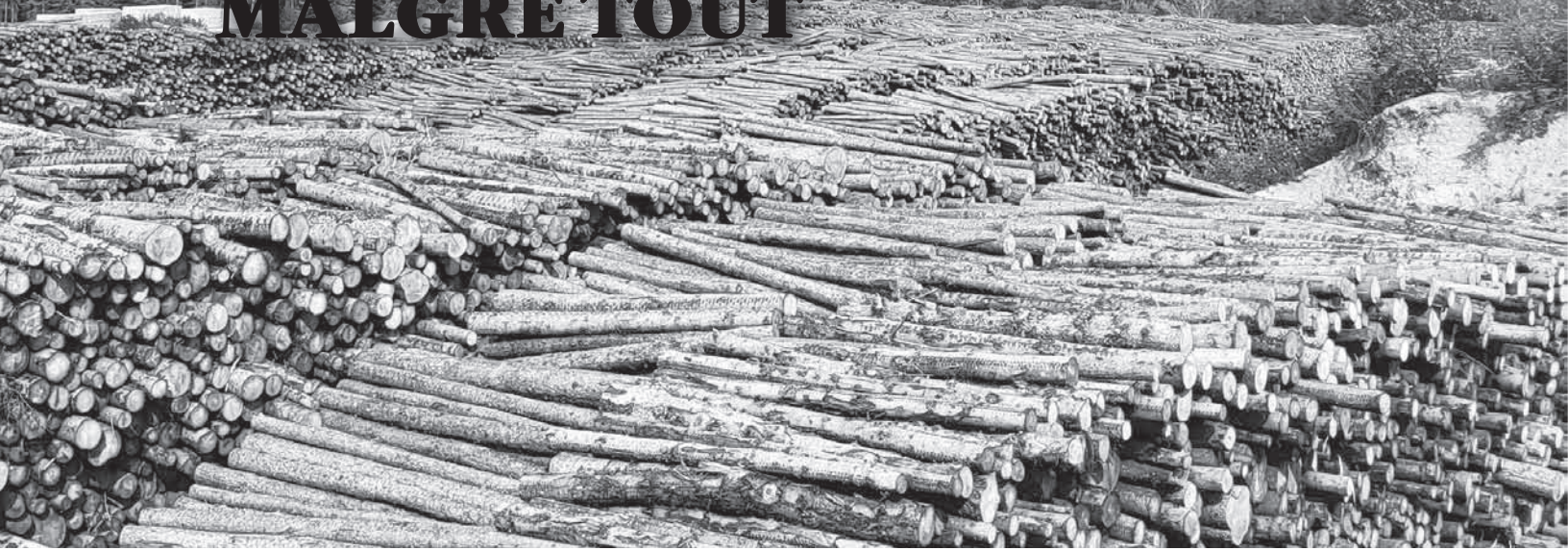
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



SPFRQ

**SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES
FORESTIERS DE LA RÉGION
DE QUÉBEC**

UNE BONNE ANNÉE MALGRÉ TOUT



C'est avec plaisir que je vous présente le rapport des activités 2023 du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec. Au-delà de nos prévisions, les volumes de bois livrés aux usines de transformation en provenance des propriétaires forestiers du territoire ont légèrement augmenté et les prix payés aux producteurs ont été relativement maintenus malgré une diminution des principaux indices de prix des produits forestiers.

En cette fin d'année, il y a maintenant un nouvel espoir de relance du marché de la construction avec un retour à la normale des principaux indicateurs économiques. Espérons une demande soutenue pour les produits forestiers qui n'ont plus à démontrer leur valeur environnementale comparativement à d'autres matériaux de construction.

Cela étant dit, rappelons rapidement les faits marquants de l'année pour les forestiers de la région de Québec.

Dès le début février, une décision favorable de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec concernant la modification de l'article 9 du Règlement sur la mise en marché permet au Syndicat d'avancer vers la négociation collective du prix avec les acheteurs de bois de sciage et déroulage en provenance des producteurs du territoire du Plan conjoint. Puis, dans les jours suivants, le Syndicat était informé d'une demande d'accréditation du Conseil de l'industrie forestière du Québec à la Régie afin de représenter les scieurs de résineux dans la négociation d'une convention de mise en marché. Cette demande a fait l'objet d'une séance publique au cours du mois d'août et une décision favorable a été rendue à la fin du mois d'octobre. Le Syndicat s'adresse maintenant au CIFQ pour négocier une convention de mise en marché regroupant les scieurs de résineux.

En mars, le Syndicat annonçait la publication d'une charte de taux raisonnable de transport sur son site Web afin d'indiquer les coûts approximatifs de transport pour la livraison du bois par distance et par unité de mesure pour le bois de sciage.

Au cours de l'été, les feux de forêt au nord du Québec sollicitaient la conscience du Québec sur la vulnérabilité du territoire forestier aux changements climatiques et leurs conséquences sur l'environnement. Le Syndicat est intervenu auprès de plusieurs députés de son territoire afin de faire valoir la contribution potentielle des propriétaires forestiers à la lutte contre les changements climatiques.

En octobre, le Syndicat faisait l'objet d'une évaluation périodique par la Régie pour ses interventions dans la mise en marché du bois au cours de la période 2018 à 2022. Cette évaluation a fait l'objet d'une séance publique et le mémoire déposé par le Syndicat sur ses interventions est publié sur le site Web. Au moment d'écrire ces lignes, le Syndicat n'a toujours pas reçu le rapport de la Régie.

Enfin, bien d'autres interventions de votre Syndicat ont eu cours pendant l'année afin de défendre les intérêts des propriétaires forestiers de la région, notamment auprès des instances municipales pour la taxation des immeubles forestiers et la réglementation sur l'abattage d'arbres, des conseils régionaux en environnement pour l'adoption d'un futur Plan Nature 2030, du ministère des Affaires municipales pour les orientations gouvernementales en aménagement du territoire, et bien d'autres.

Bonne lecture !

Gaétan Boudreault,
président

CE QU'EST LE SPFRQ

Un Syndicat professionnel

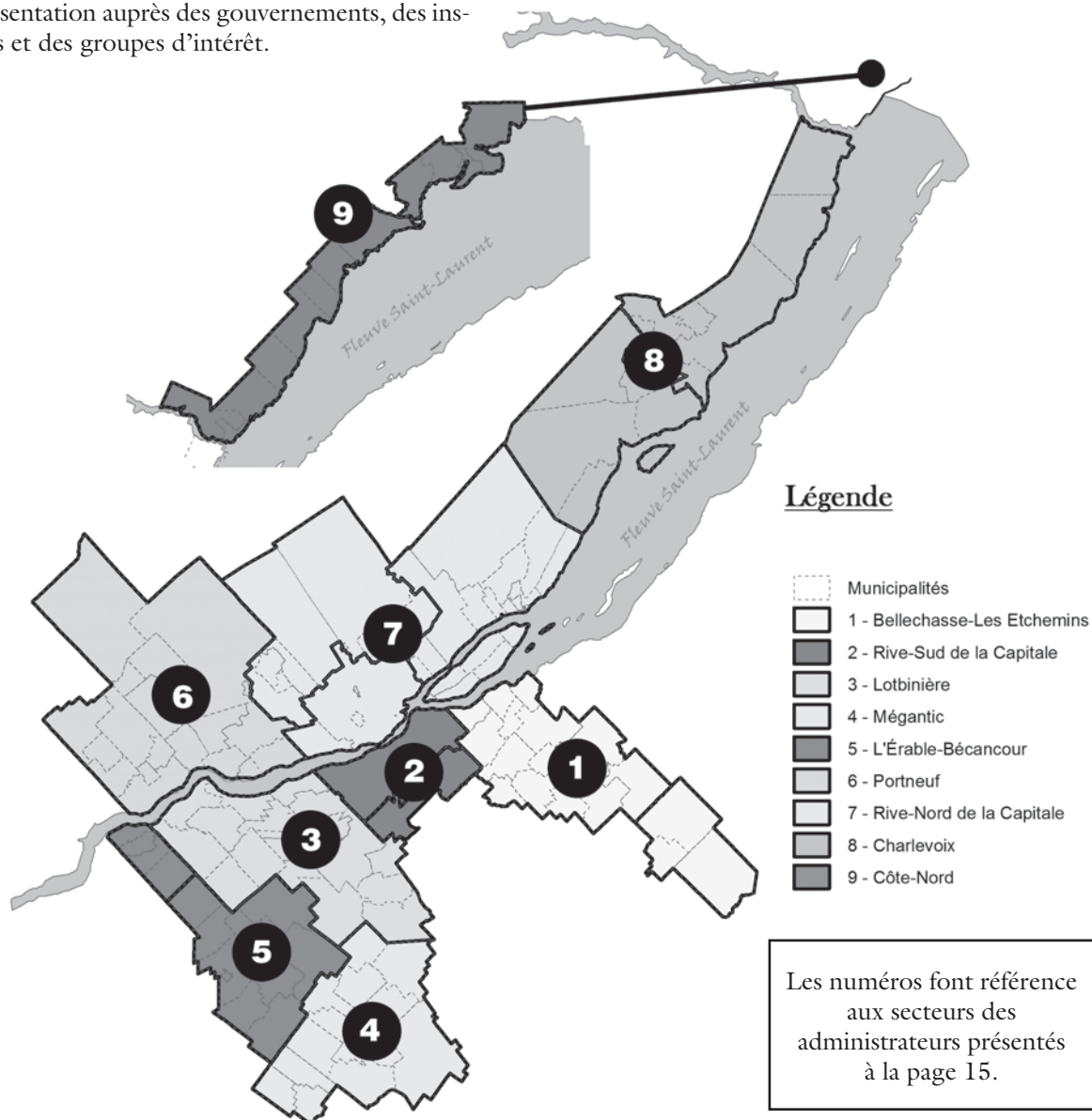
Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) est un syndicat professionnel formé de 1 187 propriétaires de forêts privées adhérents et 8 407 producteurs inscrits à son fichier. Le SPFRQ est actif sur un vaste territoire situé de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent qui compte environ 23 000 propriétaires de boisés. La ville de Québec est située au centre de ce territoire. On y retrouve le siège social du SPFRQ, au 5185, rue Rideau, Québec, G2E 5S2.

Les principaux champs d'activité du SPFRQ sont :

- La mise en marché collective;
- L'information et la formation;
- L'expertise professionnelle et technique;
- La représentation auprès des gouvernements, des institutions et des groupes d'intérêt.

Plusieurs de ces activités sont menées en collaboration avec d'autres syndicats régionaux de producteurs de bois et avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ), dont le Syndicat est un affilié. Le SPFRQ et la FPFQ sont aussi affiliés aux structures de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

**Visitez le site Web du Syndicat
au www.spfrq.qc.ca
et www.foretrprivee.ca**



Un gestionnaire de Plan conjoint

Le SPFRQ est le gestionnaire désigné du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec. C'est à ce titre qu'il concentre une grande partie de ses activités dans la mise en marché. Il assume des responsabilités et exerce des pouvoirs prévus à la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*. De ce fait, il est l'agent de négociation et de vente exclusif des producteurs de bois de la région de Québec. Comme souhaité par ceux-ci, ses pouvoirs varient selon les marchés.

Le bois destiné aux pâtes et papiers, aux panneaux, au charbon de bois et à la production énergétique

Pour le bois destiné aux pâtes et papiers, aux panneaux, au charbon de bois et à la production énergétique, le Syndicat négocie et fait le suivi des contrats avec les acheteurs, gère l'accès des producteurs aux marchés en ajustant l'offre à la demande (contingemment), organise la production et le transport du bois, gère les inventaires de bois produit, assure le suivi de la qualité et effectue le paiement aux producteurs ainsi qu'aux transporteurs. Le Syndicat est le seul à pouvoir exercer ces activités.

Le bois pour le sciage et le déroulage

Pour le bois destiné au sciage et au déroulage, le Syndicat joue un rôle différent, il négocie et fait le suivi des contrats avec les acheteurs en axant son intervention sur la négociation du prix et la circulation de l'information. Il conseille les producteurs sur les marchés et le mesurage, entretient des relations avec les acheteurs pour bien faire connaître leurs besoins, publie les prix négociés et les conditions d'achat (volumes, dimensions, qualité), reçoit les paiements des acheteurs et effectue le paiement des bois aux producteurs et, dans certains cas, aux transporteurs.

La gouvernance du SPFRQ

Le Syndicat est dirigé par un conseil d'administration de neuf membres. Ils sont élus par les membres du Syndicat présents lors d'assemblées de secteurs. Le mandat des administrateurs est de trois ans. Le tiers des neuf postes d'administrateurs est renouvelé chaque année.

Le conseil d'administration est responsable de l'orientation et de la gestion du Syndicat. Il procède aux élections du président ainsi que des deux vice-présidents et soumet un rapport financier et d'activité à l'assemblée générale annuelle du Syndicat et à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint. Ces deux assemblées générales annuelles ont lieu le même jour, au cours du mois d'avril. Alors que tous les membres peuvent participer à la première, seuls les délégués élus lors des assemblées de secteurs peuvent participer à la seconde.

Au cours de l'année, il y a eu sept séances régulières du conseil d'administration, dont celle suivant l'AGA du 23 avril 2023 qui a permis de réélire le président et les deux vice-présidents MM. Michel Côté et Simon-Étienne Carbonneau.

Le président et les deux vice-présidents forment le comité des finances. Ce comité a pour mandat de superviser les affaires administratives et financières du Syndicat et de faire des recommandations au conseil d'administration. Il s'est réuni à sept reprises.

Les ressources humaines

L'année 2023 a été remplie de changements dans l'équipe du Syndicat dont plusieurs départs : M^{me} Vanessa Auger, M. Alain Lamontagne, M. Alexis Turmel, M^{me} Manon Trudel et M^{me} Thérèse Julien. Puis, il y a eu les arrivées : M^{me} Britanie Tull à titre de contrôleur financière, M. Nicolas Guertin à titre de technicien comptable et M^{me} Katia Fevry à titre de secrétaire de service.

La reddition de compte à la RMAAQ

La *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* (la Loi) exige que chaque administrateur du Plan conjoint déclare annuellement à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) ses intérêts, autres qu'à titre de producteur, dans la mise en marché du produit visé par le Plan qu'il administre. Tous les administrateurs ont rempli cette obligation et la RMAAQ a constaté qu'ils répondent tous aux exigences d'indépendance de ladite loi.

L'article 9 du Règlement sur la mise en marché du bois des producteurs de bois de la région de Québec a été approuvé avec une légère modification pour une 2^e fois le 3 février. Cette décision fait suite à une séance publique qui a duré près de 10 jours.

Les modifications au *Règlement général du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec* ont été approuvées par la Régie le 7 août.

Le 26 octobre, le Syndicat participait à son évaluation périodique par la RMAAQ lors d'une séance publique. Un mémoire produit par le Syndicat a été déposé afin de présenter ses interventions au cours de la période 2018 à 2022. Celui-ci est disponible sur le site Web du Syndicat.

Finalement, le Conseil de l'industrie forestière du Québec a été accrédité par la RMAAQ le 27 octobre pour représenter les acheteurs de bois de sciage résineux de plus de 2000 m³ aux fins de négociation et d'entente avec le Syndicat ou, selon le cas, de conciliation ou d'arbitrage.



LES DÉFIS DE LA FORÊT PRIVÉE

Les propriétaires de forêts privées et les producteurs de bois font face à de nombreux défis.

Les grands défis de la forêt privée

La mise en marché du bois : composer avec un secteur forestier qui vit de nombreux et rapides changements; négocier avec ces acheteurs relativement peu nombreux, souvent dotés de positions dominantes dans le marché; faire face à la difficile concurrence de la forêt publique.

La mise en valeur des forêts et de leurs ressources : s'assurer d'un soutien gouvernemental pour la sylviculture et l'exploitation durable des forêts; former et informer les propriétaires pour leur permettre de faire une gestion active et éclairée de leurs forêts; s'assurer que des intervenants compétents accompagnent les propriétaires dans la gestion et l'exploitation durable de leurs forêts.

Les droits de la propriété : s'assurer d'un juste équilibre dans la prise en compte des intérêts de la collectivité et de ceux des propriétaires individuels; s'assurer que le fardeau des lois et des règlements n'impose pas aux propriétaires forestiers des contraintes déraisonnables; mieux faire connaître les forêts privées, leurs propriétaires et les défis qui les confrontent.

La fiscalité foncière et des revenus : revendiquer une fiscalité des revenus qui incite à la gestion active et à l'aménagement durable des forêts privées; revendiquer

une fiscalité foncière qui valorise la production forestière et qui soit conséquente avec les revenus qu'elle génère.

Les défis du SPFRQ

Le renouvellement des conventions de mise en marché répondant aux besoins et demandes des producteurs de bois.

Le développement de marché pour le bois sans preneur, particulièrement pour le bois résineux de plus faible qualité qui était destiné historiquement aux usines de pâtes et papiers. La baisse constante de la demande de papier et l'augmentation des sous-produits du sciage sur les marchés pour l'approvisionnement des usines de pâtes et papiers ont eu un impact direct sur la demande pour le bois rond des producteurs.

La défense des intérêts et droits de l'ensemble des propriétaires forestiers de la région de Québec, particulièrement lorsque le nombre d'intervenants en forêt privée ne cesse d'augmenter et que leurs intérêts divergent.

La reconnaissance des propriétaires de forêts privées pour leurs services environnementaux rendus à la société. La nouvelle catégorie d'immeuble forestier est une belle occasion pour les municipalités et leurs citoyens de soutenir l'aménagement durable des forêts privées de proximité.

LES ACTIVITÉS EN 2023



La mise en marché

Les ventes pour l'année 2023 ont atteint 851 255 mètres cubes solides (m³s), ce qui représente une hausse d'environ 5 % par rapport au volume de l'année dernière. Le résultat de l'année est très bon dans un contexte de baisse de prix du bois de sciage, de la hausse des coûts du carburant et de la hausse de l'inflation.

Les prix du bois scié ont connu un sommet en juillet (657 \$/MPMP) puis une baisse constante au cours de l'année pour atteindre 589 \$/MPMP en décembre. Selon les experts, les prix devraient se maintenir, voire, connaître une légère progression au cours de la prochaine année.

La moyenne des indices de marché (Pribec) a chuté de 40 % en 2023 par rapport à l'année 2022. L'écart entre le prix offert aux producteurs versus le prix sur les marchés

du bois de sciage demeure significatif, mais tend à diminuer. En effet, le prix moyen obtenu par les producteurs était seulement 3 % inférieur au prix moyen de 2022. Ce maintien des prix offerts a fait en sorte que les ventes de bois de sciage ont augmenté d'environ 10 % par rapport à l'année dernière (Tableau 4).

La demande pour le bois scié a baissé drastiquement au cours de l'année. Les taux d'intérêt élevés ont eu un effet dévastateur sur le nombre de mises en chantier surtout au Canada. Le marché de la rénovation a lui aussi été très affecté par les taux d'intérêt et l'inflation.

La demande sur les marchés pour le panneau a connu une baisse surtout en fin d'année. Les ventes vers ces usines ont diminué de 40 % pour atteindre 28 265 m³s (Tableau 4).

Le marché de la pâte a connu une baisse cette année. Le Syndicat a livré 92 876 m³s, soit, 9 % de moins que l'année dernière. Cette baisse s'explique par le ralentissement économique général qui a remis en question la réalisation de certaines coupes de bois.

TABLEAU 1

NOMBRE D'USINES PAR CATÉGORIES DE TRANSFORMATION

TYPE D'USINE	2005	2022	2023
Pâtes et papiers	4	5	6
Panneaux et autres	6	6	5
Sciage et déroulage	74	55	53
Total	84	69	64

Le nombre d'usines est en fonction des points de livraisons et ne tient pas compte que celles-ci puissent être détenues par une même entité.

Le développement et la surveillance des marchés

En plus de ses activités dans les marchés existants, le Syndicat s'intéresse au développement de nouveaux marchés. Le Syndicat a poursuivi ses démarches auprès de promoteurs et acheteurs actifs afin de les informer du volume disponible des différents bois sur le territoire.

Le marché des billes résineuses de petits diamètres est quasi inexistant et il est difficile de trouver preneur pour cette fibre alors que les résidus des usines de sciage inondent les marchés actuellement.

Le marché de la biomasse forestière tarde à prendre son essor. Seul Bois Carthage inc. a acheté un petit volume de bois de faible dimension.

Le Syndicat a collaboré avec les villes de Lévis et Québec pour la mise en marché des bois de frêne récoltés dans le cadre de leur plan de gestion de l'épidémie de l'agrile du frêne.

Le Syndicat a de plus répondu à plusieurs consultations du MFFP afin de déterminer si celui-ci doit accorder des volumes ponctuels disponibles en forêt publique. En collaboration avec la FPFQ, le Syndicat suit également de près les ventes de bois des forêts publiques effectuées par le Bureau de mise en marché des bois.

Le secteur du sciage et du déroulage

- Les prix du bois de sciage (sapin-épinettes) sur le marché nord-américain ont diminué d'environ 40 % entre 2023 et 2022;
- Les prix moyens payés (sapin-épinettes) aux producteurs de la région de Québec ont baissé d'environ 3 % en 2023 par rapport à la moyenne de 2022, l'écart tend donc à diminuer entre l'indice de marché Pribec et le montant payé aux producteurs;
- Le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) a été accrédité par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) pour représenter les scieurs de résineux afin de négocier une convention de mise en marché du bois de sciage avec le Syndicat;
- Le Syndicat continue de rencontrer les scieurs qui ne sont pas représentés par le CIFQ afin de convenir d'une nouvelle convention d'achat de bois de sciage ou déroulage;
- Une vingtaine (21) d'usines ont été rencontrées sur 28 et 16 nouvelles conventions sont signées.

Le secteur des pâtes et papiers

Domtar (Windsor)

- L'entente actuelle devrait prendre fin le 1^{er} juillet 2024;
- Les livraisons se déroulent normalement, il y a eu très peu d'arrêts des réceptions de bois pendant l'année;
- Une clause d'ajustement de carburant aux opérations forestières permet aux producteurs de recevoir une certaine compensation afin de tenir compte du coût du pétrole;
- La hausse des coûts de transport ne permet pas au Syndicat de hausser les prix aux producteurs pour le moment;

- La compagnie ne souhaite pas signer une entente pour le résineux à court terme.

Usines américaines

- La cour de transfert de Sainte-Justine au sud de Bellechasse, propriété de E.J. Carrier, est restée ouverte toute l'année. Ce marché est réservé aux producteurs de la région de Bellechasse-Les Etchemins;
- Les livraisons directes à l'usine de Sappi Fine Paper à Hinckley, Maine sont également possibles;
- Une entente fut conclue avec Bois Carthage pour la livraison de feuillus durs, de peupliers mélangés et de biomasse à Saint-Zacharie. Ce marché est également réservé aux producteurs de Bellechasse-Les Etchemins.

Le secteur des panneaux OSB

Produits Forestiers Arbec (Shawinigan)

- L'entente devrait prendre fin le 31 mars 2024;
- Le renouvellement de l'entente en cours d'année a permis de hausser substantiellement le prix au producteur afin de stimuler la production de bois pour cette usine;
- Une clause d'ajustement de carburant aux opérations forestières permet aux producteurs de recevoir une certaine compensation afin de tenir compte du coût du pétrole.

West Fraser (Norbord Chambord)

- La convention conclue avec Norbord a pris fin le 31 mars 2023;
- Malgré plusieurs échanges avec l'usine, il n'a pas été possible de convenir d'une nouvelle entente.





Les autres secteurs

Charbon de Bois Feuille d'Érable inc.
(Sainte-Christine-d'Auvergne)

- Une nouvelle convention a été signée le 1^{er} septembre 2023 ;
- Les livraisons reprennent lentement vers cette usine ;
- Ce marché est réservé aux producteurs du secteur de Portneuf.

Transfobec (Mauricie)

- Une entente est en cours depuis le 1^{er} novembre 2023 ;
- Ce marché est réservé seulement aux producteurs de Portneuf.

Le transport

Le SPFRQ a la responsabilité d'organiser et de gérer le transport des bois à pâte. Il a pour interlocuteur l'Association des transporteurs de bois de la région de Québec (ATBRQ).

TABLEAU 2

Voici par ordre d'importance, les 20 principaux acheteurs de bois sur le territoire du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec.

LES 20 PRINCIPAUX ACHETEURS DE BOIS EN 2023

RANG	COMPAGNIE	LOCALISATION	CATÉGORIE
1	Groupe Lebel inc.	Saint-Hilarion	Sciage résineux
2	Scierie Dion & Fils inc.	Saint-Raymond	Sciage feuillus et résineux
3	Bois Daaquam inc.	Saint-Just – Saint-Pamphile	Sciage résineux
4	Clermond Hamel Itée	Saint-Éphrem	Sciage résineux
5	Bois LIB inc.	Princeville	Sciage résineux
6	Domtar	Windsor	Pâte feuillus (multilongueur)
7	Scierie Alexandre Lemay & Fils inc.	Sainte-Marie-de-Beauce	Sciage résineux
8	Carrier Bégin	Saint-Honoré	Sciage résineux
9	Produits Forestiers Arbec inc.	Shawinigan	Panneau feuillus (8 pieds)
10	Boisaco	Sacré-Cœur-de-Saguenay	Sciage résineux
11	Produits Forestiers Résolu (Baie-Comeau)	Baie-Comeau	Sciage résineux
12	E.J. Carrier inc.	Sainte-Justine	Pâte tremble
13	Bois Carthage inc.	Saint-Zacharie	Pâte feuillus (12 pi et plus)
14	Blanchette & Blanchette inc.	Saint-Gérard (Weedon)	Sciage résineux
15	Mobilier Rustique inc.	Saint-Martin	Sciage résineux
16	Cèdréco	Saint-Aimé-des-Lacs	Sciage résineux-tremble
17	Scierie P.S.E. inc.	Saint-Ubalde	Sciage résineux
18	Bersaco inc.	Les Bergeronnes	Sciage tremble-bouleau blanc
19	René Bernard inc.	Saint-Zacharie	Sciage résineux
20	Scierie Welsh et Fils inc.	Saint-Alban	Sciage résineux-tremble

TABLEAU 3
PRIX NETS AU CHEMIN DU PRODUCTEUR 2022-2024

En dollar (marchés contingentés)

ACHETEUR	ESSENCE	UTILISATION	UNITÉ DE MESURE	PRIX NET: FINAL		PROVISOIRE 2024
				2022	2023	
Charbon de bois feuilles d'érable inc.	Feuillus mélangés 4 pieds ⁽²⁾	Charbon	m ³ app.	34,64	34,64	-----
	Feuillus mélangés 8 pieds et plus ⁽²⁾	Charbon	t.m.v.	40,12	39,12	41,00
Produits Forestier Arbec inc.	Tremble 8 pieds ⁽³⁾	Panneaux	m ³ sol.	36,61 ⁽⁵⁾	37,61	38,61
	Tremble tiges ⁽³⁾	Panneaux	m ³ sol.	33,61 ⁽⁵⁾	36,61	38,61
	Pins-mélèze 8 pieds	Panneaux	m ³ sol.	29,62	29,62 ⁽¹⁾	29,62 ⁽²⁾
				-----	-----	20,00 ⁽⁸⁾
Domtar	Feuillus mélangés multilongueur ⁽¹⁾	Pâte	t.m.a.	68,00 ⁽⁶⁾	68,00 ⁽⁶⁾	68,00 ⁽⁶⁾
	Tremble multilongueur ⁽¹⁾	Pâte	t.m.a.	63,00 ⁽⁶⁾	63,00 ⁽⁶⁾	63,00 ⁽⁶⁾
	Pruche et mélèze 8 pieds ⁽⁴⁾	Pâte	t.m.a.	54,00	54,00	54,00
West Fraser - Norbord inc.	Tremble 8 pieds - Charlevoix	Panneaux	t.m.v.	33,67	31,06	31,06
Bois Carthage inc. ⁽⁷⁾	Feuillus durs 12 pieds et plus	Pâte	t.i.v.	39,36 ⁽⁹⁾	42,00	42,00
	Tremble et feuillus 12 pieds et plus	Pâte	t.i.v.	29,48 ⁽⁹⁾	36,00	30,00
	Résineux (Biomasse)	Pâte	t.i.v.	15,77	13,00	13,00
E.J. Carrier - Ste-Justine ⁽⁷⁾	Tremble 14 pieds et plus	Pâte	t.i.v.	32,59 ⁽⁹⁾	34,50	30,00
E.J. Carrier – Sappi direct ⁽⁷⁾	Tremble 14 pieds et plus	Pâte	t.i.v.	37,71 ⁽⁹⁾	38,00	38,00
Forex Wood Canada	Feuillus	Pâte	t.m.v.	43,28	42,00	42,00
	Pruche	Pâte	t.m.v.	27,56 ⁽⁹⁾	21,29	24,00
	Autres résineux	Pâte	t.m.v.	18,58 ⁽⁹⁾	10,00	10,00
Transfobec ⁽²⁾	Résineux	Pâte	t.m.v.	-----	-----	26,50

⁽¹⁾ Sauf Charlevoix et Côte-Nord

⁽²⁾ Portneuf (seulement)

⁽³⁾ Sauf Côte-Nord

⁽⁴⁾ Lotbinière-Mégantic (seulement)

⁽⁵⁾ 1 \$ de moins du m³ sol. pour la région de Charlevoix

⁽⁶⁾ 2 \$ de plus par t.m.a. pour la région de Lotbinière-Mégantic et Érable-Bécancour

⁽⁷⁾ Bellechasse (seulement)

⁽⁸⁾ Hors Portneuf

⁽⁹⁾ Prix moyen pondéré

 m³ app. = mètre cube apparent

 m³ sol. = mètre cube solide

t.m.a. = tonne métrique anhydre (sèche)

t.m.v. = tonne métrique verte

t.i.v. = tonne impériale verte

TABLEAU 4
LIVRAISONS DE BOIS PAR SECTEURS ET PAR MARCHÉS 2022-2023

 En m³ solide, toutes essences incluses

SECTEUR	Sciage et déroulage		Pâtes et papiers		Panneaux et autres		Total		Écart (%)
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2023
Bellechasse - Les Etchemins	128 100	130 042	23 200	22 739	5 700	1 583	157 000	154 364	-1,7
Rive-Sud de la Capitale	6 500	4 559	1 900	1 010	1 400	364	9 800	5 933	-39,4
Lotbinière	65 800	44 956	12 800	13 681	3 800	1 723	82 400	60 360	-26,8
Mégantic	94 000	76 460	9 900	12 609	500	222	104 400	89 291	-14,5
L'Érable - Bécancour	77 600	78 793	29 200	18 326	4 100	2 251	110 900	99 370	-10,4
Portneuf	49 100	90 684	5 100	7 087	12 600	9 236	66 800	107 007	60,2
Rive-Nord de la Capitale	107 300	100 840	15 500	17 424	2 700	2 678	125 500	120 972	-3,6
Charlevoix	92 100	168 480	4 100		16 300	10 173	114 400	178 653	56,1
Côte-Nord	41 000	35 251				35	41 000	35 286	-13,9
Total	661 500	730 065	101 700	92 876	49 000	28 265	812 200	851 236	4,8



L'ATBRQ et le Syndicat ont signé une entente pour la période 2020 à 2022. Cette entente a été dénoncée par l'ATBRQ en août 2022. Le Syndicat a attendu des précisions des demandes de l'ATBRQ afin d'entreprendre une nouvelle négociation. Une première rencontre de négociation a été tenue en janvier 2024.

Le Syndicat a accrédité de façon permanente deux transporteurs de la région de Portneuf. Deux accréditations temporaires furent nécessaires afin de combler les besoins de livraisons de bois à pâte en cours d'année.

La production de bois de sciage accapare énormément les transporteurs ainsi que la diminution du nombre de camions en service. D'où, le besoin d'augmenter le nombre de transporteurs pour livrer le bois à pâte afin d'éviter des délais de livraison déraisonnables.

TABLEAU 5

ÉVOLUTION DES LIVRAISONS PAR TYPES DE MARCHÉS 1994-2023

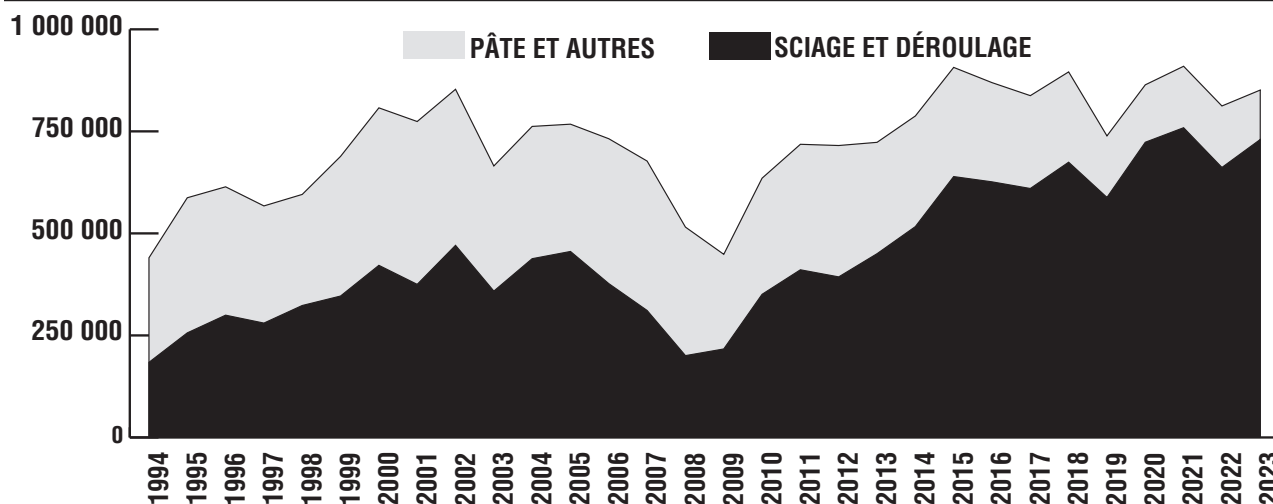
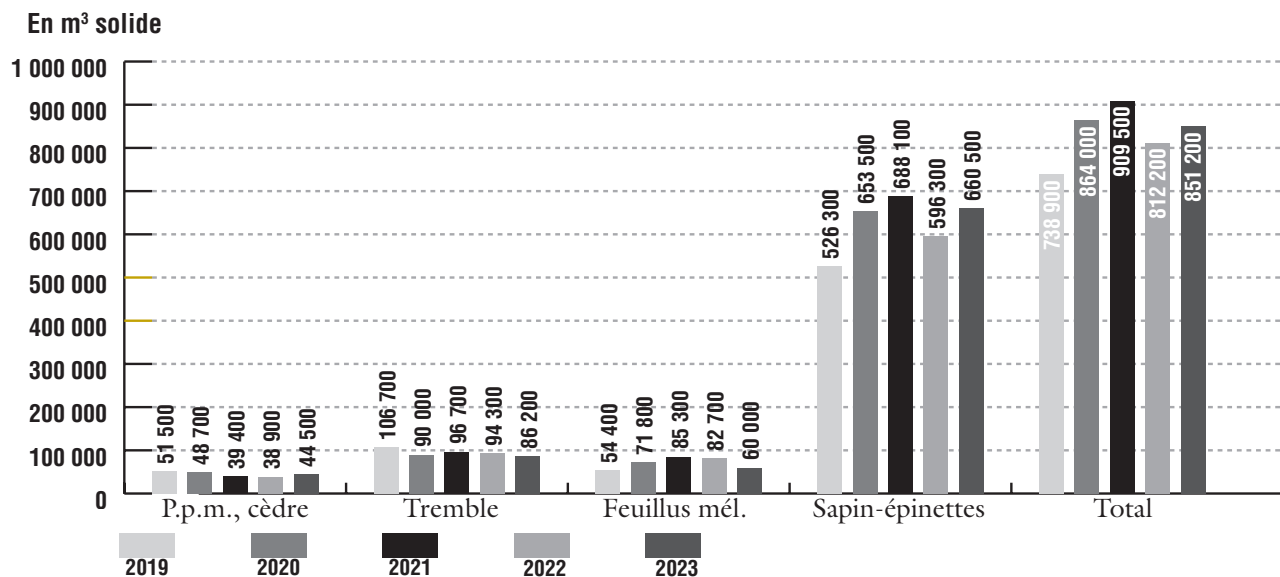


TABLEAU 6

ÉVOLUTION DES LIVRAISONS PAR GROUPES D'ESSENCES 2018-2023





L'information et la formation

Le journal *L'Information du forestier*

Bien informer les producteurs sur l'évolution des marchés est une priorité du SPFRQ et le journal est un important outil pour y parvenir. Celui-ci a été publié à quatre reprises. Les publications ont été postées à tous les propriétaires inscrits sur la liste du Syndicat (environ 7 800 exemplaires).

L'infolettre électronique *Info Forestier*

L'infolettre électronique publiée par le Syndicat s'adresse à tous les propriétaires et producteurs forestiers. Elle permet de transmettre rapidement et efficacement de l'information sur l'actualité forestière ainsi que sur les activités du Syndicat. Une quinzaine d'Info Forestier ont été envoyées au cours de l'année.

Le site Web et la page Facebook

Utilisant la même plateforme Web que celle de la PPFQ, le site Web du Syndicat est continuellement bonifié www.spfrq.qc.ca



La page Facebook du Syndicat est un moyen rapide et simple d'être bien informé sur les différentes activités ainsi que l'actualité reliées à la forêt privée de la région. Tapez @spfrq dans le moteur de recherche sur le Web afin de vous brancher, d'aimer et suivre le Syndicat comme plus de 800 abonnés!

Le Syndicat a aussi une chaîne YouTube afin de diffuser des capsules vidéo.

Les rencontres avec les propriétaires

Le Syndicat organise annuellement deux séries de rencontres avec les propriétaires et les producteurs pour les

consulter, les informer, leur permettre de choisir leurs dirigeants ainsi que de participer aux orientations du Syndicat et du Plan conjoint.

Six assemblées de secteurs se sont déroulées à l'hiver 2023 en mode virtuel. On y a procédé à la nomination des délégués et à l'élection des administrateurs. Une centaine de propriétaires forestiers y ont assisté et reçu l'information sur la situation dans les marchés ainsi qu'un exposé sur l'expropriation déguisée. Ces assemblées sont aussi une occasion privilégiée et riche en échanges et discussions pour les producteurs.

À l'automne, il y a eu environ 90 participants qui ont eu droit à la conférence en ligne *Le mesurage des bois, est-ce si compliqué?* de M. Michel Paradis, technologue forestier et mesureur licencié. Abondamment imagé,



un document PDF de la présentation est disponible sur le site Web du Syndicat. Le sujet a sensibilisé les producteurs à l'importance de produire leur bois selon les spécificités des usines. Les participants ont aussi eu l'occasion d'intervenir avec les représentants et le personnel du Syndicat.

Les assemblées générales annuelles

Environ 80 délégués, membres et invités ont participé aux assemblées générales annuelles du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec et du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec qui se sont déroulées le dimanche 23 avril dernier à l'Hôtel Travelodge Québec pour l'exercice financier 2022.

Le rapport d'activité et le rapport financier ont permis aux délégués de prendre connaissance des bilans financiers et de la mise en marché du bois pour l'année écoulée. Un bilan de l'avancement de la négociation de nouvelles ententes avec les scieurs a été présenté aux participants. Les participants ont eu l'occasion d'entendre la conférence : *Évolution de la réglementation environnementale en forêt privée et réflexion sur les enjeux et attentes des propriétaires forestiers* par M. Marc-André Rhéaume, ing. f., directeur général adjoint à la FPFQ.

Par la suite, deux résolutions ont été adoptées avant de clore la journée. Les titres sont les suivants :

- Pour un programme d'arrosage contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette élargi et prévisible en forêt privée;
- Pour l'évaluation des impacts globaux et des compensations des réglementations environnementales.

Ces documents sont disponibles sur le site Web du Syndicat.

L'information pour le grand public

Le Syndicat a participé au FestiForêt de l'AF2R au Domaine Maizerets de Québec, à la deuxième édition de la *Foire agroforestière de Stoneham-et-Tewkesbury*, ainsi qu'à la *Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec* à Saint-Pierre-Baptiste où le Syndicat anime un kiosque d'information.

Les activités de transfert de connaissances

Plus d'une soixantaine de participants ont suivi l'une ou l'autre des activités de transfert de connaissances organisées par le Syndicat en partenariat avec les agences de mise en valeur des forêts privées. Au total, quatre activités ont été tenues dans le territoire du Syndicat et plusieurs ont été annulées par manque de participants.

Le SPFRQ fait partie du Collectif en formation agricole de la région de la Capitale-Nationale-Côte-Nord. De concertation avec des maisons d'enseignement, le collectif souhaite répondre davantage aux besoins des propriétaires forestiers. Les formations du Syndicat sont donc affichées sur le site de la formation agricole www.uplus.upa.qc.ca. Pour être informé régulièrement des formations disponibles, inscrivez-vous à l'infolettre ou suivez le Collectif sur Facebook.

La représentation auprès des gouvernements, des institutions et des groupes d'intérêt

Le SPFRQ est sollicité pour intervenir auprès d'une foule d'organismes publics et privés, dans des dossiers généraux ou spécifiques. Il le fait pour faire connaître et respecter les intérêts collectifs des propriétaires de forêts privées.

Les dossiers de la réglementation municipale, de la protection des milieux humides et hydriques, du finance-

TABLEAU 7

ACTIVITÉS DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES EN 2023

ACTIVITÉ	AGENCE				
	Appalaches	Bois-Francis	Chaudière	Côte-Nord	Québec 03
Abattage directionnel					
Affûtage de la scie à chaîne			2		
Éclaircies et jardinage					
Façonnage des bois					
Fiscalité forestière					2
Mesurage des bois	Une formation offerte en ligne pour toutes les régions				
Total partiel	0	0	2	0	2
Total général			4		



ment des programmes de mise en valeur et de la stratégie provinciale de mobilisation de bois des forêts privées sont ceux pour lesquels le Syndicat a consacré le plus d'efforts, la plupart du temps à la demande ou en étroite collaboration avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ).

Des administrateurs et des employés du Syndicat ont aussi siégé à des structures comme les agences de mise en valeur des forêts privées, des organismes de gestion des bassins versants, des associations forestières régionales, des comités de travail sur les plans de développement de la zone agricole (PDZA) de plusieurs MRC, les Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMH) ainsi que les consultations sur les Plan Nature 2030 des Conseils régionaux en environnement. Ils sont aussi régulièrement invités à participer à des exercices

de consultation et de concertation ou sollicités pour donner des avis et faire l'évaluation de différentes initiatives, règles, lois ou différents programmes susceptibles d'affecter les activités des propriétaires forestiers.

La mise en valeur

Les agences de mise en valeur

Six agences de mise en valeur des forêts privées sont présentes dans le territoire du SPFRQ. Elles sont responsables de la gestion de différents programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées. Le Syndicat compte des représentants qui siègent aux conseils d'administration de cinq des six agences. Le tableau 8 décrit les territoires de celles-ci ainsi que le ou les représentants dans chacune d'elles.

TABLEAU 8

AGENCES DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES PRÉSENTES DANS LE TERRITOIRE DU SPFRQ

AGENCE	MRC OU VILLE CONCERNÉE	REPRÉSENTANT DU SPFRQ
Appalaches	Bellechasse, Les Etchemins, Lévis, L'Islet* et Montmagny*	M ^{me} Caroline Houde
Bois-Francis	Arthabaska*, Bécancour, Drummond*, L'Érable et Nicolet-Yamaska*	M ^{me} Caroline Houde
Chaudière	Les Appalaches, Beauce-Sartigan*, La Nouvelle-Beauce, Lotbinière et Robert Cliche*	M ^{me} Caroline Houde
Côte-Nord	Toute la région administrative de la Côte-Nord (09)	M ^{me} Caroline Houde
Québec 03	Charlevoix, Charlevoix-Est, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, Portneuf et Québec	MM. Pierre Bertrand, Jocelyn Matte et Vincent Lévesque
Mauricie	La Tuque*, Les Chenaux*, Maskinongé*, Mékinac, Shawinigan* et Trois-Rivières*	Aucun

* Aucune des municipalités de cette MRC n'est située dans le territoire du SPFRQ.

LA RÉPARTITION DES PROPRIÉTAIRES INSCRITS, DES MEMBRES ET DES DÉLÉGUÉS

Chaque secteur est constitué de territoires compris à l'intérieur des limites des MRC, des villes, des municipalités, des paroisses et des villages suivants :

- Secteur 1 Bellechasse – Les Etchemins**
1 803 propriétaires
259 membres
18 délégués
- a) Le territoire de la MRC de Bellechasse, à l'exception des municipalités de Saint-Anselme, Saint-Henri et de Sainte-Claire ainsi que des paroisses de Saint-Malachie, de Saint-Nazaire-de-Dorchester et de Saint-Léon-de-Standon ;
 b) Le territoire de la municipalité de Saint-Magloire ainsi que des paroisses de Saint-Camille-de-Lellis et de Sainte-Sabine dans la MRC Les Etchemins.
- Secteur 2 Rive-Sud de la Capitale**
416 propriétaires
67 membres
4 délégués
- a) Le territoire de la Ville de Lévis ;
 b) Le territoire de la municipalité de Saint-Henri dans la MRC de Bellechasse ;
 c) Le territoire de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon dans la MRC de La Nouvelle-Beauce.
- Secteur 3 Lotbinière**
1 359 propriétaires
197 membres
14 délégués
- Le territoire de la MRC de Lotbinière.
- Secteur 4 Mégantic**
909 propriétaires
135 membres
9 délégués
- Le territoire de la ville et des municipalités suivantes de la MRC Les Appalaches : Thetford Mines, Irlande, Saint-Adrien-d'Irlande, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Joseph-de-Coleraine, Adstock (à l'exception de la partie de cette municipalité comprise dans le Canton d'Adstock), Kinnear's Mills, Saint-Jacques-de-Leeds et Saint-Pierre-de-Broughton (à l'exception de la partie de cette municipalité comprise dans le Canton de Broughton).

- Secteur 5 L'Érable - Bécancour**
1 186 propriétaires
176 membres
12 délégués
- a) Le territoire de la MRC de L'Érable, à l'exception de la ville de Princeville ;
 b) Le territoire des municipalités de Sainte-Françoise, Deschailons-sur-Saint-Laurent, de Fortierville et de la paroisse de Parisville dans la MRC de Bécancour.

- Secteur 6 Portneuf**
1 432 propriétaires
178 membres
14 délégués
- a) Le territoire de la paroisse de Lac-aux-Sables et de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban dans la MRC de Mékinac ;
 b) Le territoire de la MRC de Portneuf.

- Secteur 7 Rive-Nord de la Capitale**
441 propriétaires
60 membres
4 délégués
- a) Le territoire des Villes de Québec, de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette ;
 b) Le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier ;
 c) Le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré ;
 d) Le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans.

- Secteur 8 Charlevoix**
664 propriétaires
87 membres
7 délégués
- a) Le territoire de la MRC de Charlevoix ;
 b) Le territoire de la MRC de Charlevoix-Est.

- Secteur 9 Côte-Nord**
197 propriétaires
28 membres
2 délégués
- a) Le territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord ;
 b) Le territoire de la MRC de Manicouagan, à l'exception de la municipalité de Franquelin et des villages de Baie-Trinité et de Godbout.

Nombre total de propriétaires :	8 407
Nombre total de membres :	1 187
Nombre total de délégués :	84

LES MEMBRES DU CONSEIL D'AMINISTRATION



Gaétan Boudreault
Président
Charlevoix, secteur 8
Administrateur
depuis 2006



Michel Côté
1^{er} vice-président
Bellechasse-Les
Etchemins, secteur 1
Administrateur depuis
2013 et de 1992 à 2011



**Simon-Étienne
Carbonneau**
2^e vice-président
L'Érable-Bécancour, sec-
teur 5, Administrateur
depuis 2018



Denis Leblanc
Rive-Sud de la Capitale,
secteur 2
Administrateur
depuis 2022



Réal Poirier
Lotbinière, secteur 3
Administrateur
depuis 1969



Karine Morency
Mégantic, secteur 4
Administratrice
depuis 2021



Jocelyn Matte
Portneuf, secteur 6
Administrateur
depuis 2022



Pierre Bertrand
Rive-Nord de la
Capitale, secteur 7
Administrateur
depuis 2020



Jean-Marie Bélisle
Côte-Nord, secteur 9
Administrateur
depuis 2019

Note : Cette
trame indique
qu'il y a une mise
en candidature
au poste
d'administrateur
dans ce secteur
en 2024.

LE PERSONNEL



Vincent Lévesque, ing.f.
Directeur général et secrétaire



Martin Bélanger, ing.f.
Directeur adjoint
à la mise en marché



Caroline Houde, ing.f.
Directrice adjointe
à la foresterie



Britanie Tull
Contrôleuse
Financière



Katia Fevry
Secrétaire
de service



Michel Paradis, tech.f.
Mesureur licencié et
transport de bois



Nicolas Guertin
Paiement
des bois



Chantale Labrecque
Paiement
des bois

Le Syndicat remercie sincèrement M^{me} Thérèse Julien ainsi que M. Alain Lamontagne qui cumulaient plusieurs décennies de service et leur souhaite une retraite bien méritée.

La mission du Syndicat

Représenter et défendre les intérêts généraux et particuliers de l'ensemble des propriétaires de forêts privées.

Informers les propriétaires et contribuer à leur formation afin de les soutenir dans leurs pratiques courantes et d'en favoriser l'évolution.

Être, au nom des propriétaires de forêts privées, un interlocuteur représentatif et crédible pour leurs partenaires commerciaux, gouvernementaux, etc. :

- dans la mise en marché des ressources forestières;
- dans la protection et la mise en valeur des forêts privées;
- concernant les droits de la propriété.

La vision du Syndicat

La forêt privée contribue au développement socio-économique des communautés. Sa contribution pourrait être plus grande.

- Elle offre à la population un ensemble de produits, de services et de fonctions utiles.
- Elle est une source de richesses et d'emplois.
- Son potentiel est sous-utilisé.
- Elle doit être aménagée durablement pour tenir ses promesses.

Les conditions suivantes sont nécessaires à l'aménagement forestier durable des forêts privées :

- il doit se faire en impliquant et en responsabilisant les propriétaires;
- il nécessite un environnement législatif, normatif et commercial favorable;
- il demande la concertation et la collaboration des partenaires économiques, politiques et sociaux des propriétaires (industries, différents paliers de gouvernements, utilisateurs des ressources forestières, etc.).



**SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES
FORESTIERS DE LA RÉGION
DE QUÉBEC**

5185, rue Rideau, Québec, Qc G2E 5S2

Tél. : 418 872-0770

Télec. : 418 872-7099

Courriel : spfrq@quebec.upa.qc.ca

Web : www.spfrq.qc.ca

Facebook : @spfrq